



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 38857

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place des femmes dans l'histoire enseignée. Il souhaiterait savoir s'il entend faire en sorte que, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, et dans tous les lieux d'enseignement, un point soit fait sur la nature de cette journée, par exemple en dressant le portrait historique d'une femme.

## Texte de la réponse

Interrogé par M. le député des Alpes-Maritimes sur la place des femmes dans l'histoire enseignée (Q.E. n° 38914), le ministère a précisé toute l'attention qu'il portait à cet enseignement. La date du 8 mars est célébrée à l'école (BOEN du 07/02/02) : conquête des droits, égalité des chances, lutte contre le sexisme sont autant de thèmes qui peuvent susciter les initiatives et inviter les établissements à prolonger ou engager des actions éducatives fédérées par la célébration de la journée internationale des femmes. Lors de cette journée, les professeurs peuvent, naturellement, selon l'enseignement qu'ils donnent, le niveau, la nature du projet et du dispositif pédagogique s'attacher à mieux faire connaître, à travers des portraits, l'histoire des femmes ; leur liberté pédagogique est à cet égard entière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38857

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 2004, page 3398

**Réponse publiée le :** 10 août 2004, page 6292